

RADI-RAF 2025 ET RAFIFI



RADI-RAF

RENCONTRES
ANIMATION
DÉVELOPPEMENT
INNOVATION

RENCONTRES
ANIMATION
FORMATION

INTRODUCTION

Les RADI (Rencontres Animation Développement et Innovation) RAF (Rencontres Animation Formation) sont organisées chaque année à Angoulême depuis 2009 pour permettre aux studios, écoles et développeurs d'échanger sur les dernières actualités, sur quatre journées. Devenues payantes il y a quelques années, elles ne s'adressent de base que peu aux artistes-technicien·nes, du fait des sujets abordés, et parce qu'elles se déroulent en semaine, pendant que les intermittent·es sont en poste et les élèves en cours. Malgré tout, une table ronde syndicale avait lieu jusqu'à cette dernière édition, et si son format pouvait être repensé, son annulation pure et simple a été reçue comme un camouflet par les syndicats de travailleur·euses. D'autant qu'en face, AnimFrance (principal syndicat patronal), partenaire de l'événement, a pu intervenir lors de sa traditionnelle présentation des chiffres du secteur avec Audiens et lors de la dernière conférence des RAF pour de nouveau parler de ces derniers.

C'est pourquoi Collectif Animation 16 et Les Intervalles, tout en reconnaissant l'utilité des RADI-RAF, ont décidé d'organiser un événement en parallèle, à destination des élèves et travailleur·euses, gratuit, en weekend, et avec un table-ronde syndicale de près de deux heures. C'est RAFIFI (Rencontres Animation Fortement Importantes et Factuellement Intéressantes) se sont avérées être un franc succès, qu'il s'agisse des échanges avec les représentants de syndicats, de la conférence sur la prévention et gestion des VHMSS en entreprise et école, ou de la lettre ouverte à Magelis quant à son positionnement sur l'IAG. Il est fort probable que l'événement devienne récurrent et que nous continuions à organiser des rencontres angoumoises pour les travailleur·euses, par les travailleur·euses.

RADI

Qu'il s'agisse des RADI ou des RAF, les propos tenus lors des tables-rondes sont assez lisses, pour ne s'aliéner aucun acteur de la filière présent dans la salle. Magelis a ouvert le bal avec cette logique, qui sera portée tout au long des échanges : pas de positionnement officiel sur les IAG, une neutralité de façade qui participe en réalité à en banaliser si ce n'est encourager l'utilisation.

Pourtant, il en a été question de l'IAG, en long, en large et en travers. Autodesk a commencé à présenter ses nouveaux outils intégrant l'IA, des plus aboutis sur Maya aux ébauches, à l'aboutissement incertain même pour ses concepteurs. Mais "ça fait plaisir à la bourse" selon eux, alors pourquoi aller contre le courant ? Ainsi, nous avons pu découvrir Bernini, pour remplacer les modeling artists, ML Deformer, pour les rigger, cloth artistes et crowd artistes, Motion Maker et Face Animator pour les animateur·ices 3D. Par la suite, l'Inria (Institut de recherche en sciences et technologies du numérique) a présenté des projets utilisant le machine learning, plus ou moins aboutis.

Globalement la plupart des projets utilisent le machine learning, certains sont plus ou moins aboutis. On notera que deux des outils ressemblent à ce qu'Autodesk a présenté, visiblement certaines tâches sont plus aisées que d'autres à basculer en IAG (crowd, lipsync, génération de position d'après ref video). Les projets qui ont été présentés par l'Inria (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique) l'étaient comme ayant une application possible dans l'industrie de l'animation, notamment dans la compression de data pour réduire l'empreinte carbone. L'inria cherche avec des partenaires lors des RADI. Tout ceci fleure bon le techno-solutionnisme.

Fortiche a quant à lui tenu, lors de sa keynote, à préciser qu'ils ne souhaitent pas investir dans la métaverse ou l'IAG. De même, Kitsu a envoyé une pique à Autodesk quant à leur utilisation d'IAG et à l'absence de mise à jour de Shotgrid depuis 2015. Autodesk a démenti en disant que Shotgrid était depuis devenu Flow production tracking et était encore mis à jour. Ils n'ont cependant pas réagi concernant l'utilisation des données pour entraîner des IA. GraphDeco a présenté son outil Gaussian Splatting, encore en développement, qui permet de reconstruire d'après photos des environnements 3D hyper réalistes, a rappelé que leur but est de capter le réel, donc complètement à l'opposé de l'IAG. Moho a également présenté de nouveaux outils, pour de l'animation et du rig 2D, sans IAG, mais avec des tutoriels créatifs à venir pour en promouvoir l'utilisation professionnelle.

Mais le coup de grâce a été donné par le CNC soutenant l'IA, cité aux côtés du " temps réel, USD, et Opensource", dans les bénéficiaires de "l'aide aux moyens techniques de production et de diffusion" entre 2022-2025 pour un montant de 4.23M€. Même si le CNC indique qu'une note d'intention et une transparence quant à l'utilisation de l'IA est obligatoire, elle n'empêche pas de bénéficier de leurs aides malgré un impact écologique et humain catastrophique. D'ailleurs le CNC rappelle que l'appel à projet de France 2030 est encore ouvert et peut servir au développement d'IA. Leur positionnement par rapport à cette technologie était cela dit déjà clair, comme nous l'avions évoqué dans notre article sur les nouveaux acteurs législatifs, syndicaux et professionnels face à l'IAG.

Dans beaucoup de ces interventions se détache, en sous-texte, la division de la production d'animation par l'IAG en deux camps : les productions bas de gamme, orientée pre-school et upper preschool, pour une partie directement sur Youtube, et les productions haut de gamme qui s'appuieraient encore sur la main d'oeuvre qualifiée. Mais quelles conditions de travail et salaires découleraient de ce schisme ? On risque une hybridation des métiers et une perte de savoir-faire importante sur le moyen terme. Et quel impact cela aurait-il sur notre principale audience, encore en pleine construction de son identité en tant que personne, de sa perception du monde et en plein développement cérébral ? Que dire également de la concentration d'IAG spécifiques et dédiés aux logiciels 3D, là où la 2D semble, du moins chez les développeurs de logiciel, plutôt immunisée ? Les IAG grands publics, notamment d'Open AI, seront-elles les seules à être utilisées par les studios en recherche de réduction de coût ?

Il a enfin été question, lors de ces RADI, du verdissement des outils numériques pour l'animation et de la décarbonation du secteur, mais ça, nous en parlerons dans un article dédié.

RAF

Les RAF s'attachent plus à l'offre de formation du secteur du film d'animation, qu'elle soit initiale ou continue. Mais on y retrouve aussi des présentations d'études du CNC, d'Audiens, sur les chiffres de l'emploi, la production et distribution des programmes d'animation à l'échelle nationale et internationale, ainsi que sur l'impact des IAG sur le secteur. Comme nous l'avions mentionné dans un article dédié, l'observatoire des métiers à l'heure de l'IA ne produit pour l'instant pas de rapport suffisamment étayé, avec des effectifs sondés trop restreints et un manque de statistiques croisées, pour que l'on puisse s'appuyer dessus et déterminer les impacts réels de l'IAG dans nos métiers.

L'AFDAS a confirmé qu'elle n'avait plus d'argent pour financer la formation des intermittent-es depuis octobre 2025, notamment du fait d'une augmentation importante de la demande cette année, de près de 40%, venue des intermittent-es mais également des CDI qu'il faut bien occuper en période de creux. La prise en charge financière devrait normalement reprendre courant janvier 2026.

La Cartouche Verte, association valentinoise, et La Bocaj, association charentaise, ont présenté leurs actions tournées vers l'écologie dans la production de films d'animation. Nous en reparlerons plus longuement dans un article dédié sous peu.

Enfin, Audiens et AnimFrance ont déroulé les derniers chiffres sur l'emploi dans la production du film d'animation, qui vont jusqu'à 2024, là où ceux du dernier rapport annuel du CNC sorti en juin dernier n'allait que jusqu'à 2023. Cependant, les mêmes constats s'imposent : baisse de l'emploi général, une progression constante vers une parité globale (mais qui s'effrite si on s'attarde un peu sur le détail des chiffres).

Mais les deux temps forts des RAF sont venus du RECA et, plus étonnamment, du nouveau président du CNC, Gaëtan Bruel, qui se rendait pour la première fois aux RAD-RAF. L'allocution de ce dernier a porté sur les nécessaires encadrements et transparences des écoles d'animation. Il a appelé à tous les organismes professionnels du secteur à collectivement se mobiliser avec le CNC et le RECA pour améliorer la situation. Et bien que certains de ses propos étaient quelques peu simplistes (notamment sur le contexte de crise qui explique le difficile placement des diplômé-es alors que nous avons déjà trop d'écoles sur le marché avant même la crise en cours), le fond du propos est bien de réduire le nombre de formations existantes, d'abord en développant le label du RECA pour le rendre vraiment efficace et contraignant. La situation actuelle est décrite comme inadmissible, chiffres à l'appui, probablement tirés de l'annuaire des écoles des Intervalles : 60 écoles pour quelque 230 cursus, beaucoup trop élevé par rapport à la capacité d'absorption du secteur.

Alors quelles actions mener ? Se doter d'outils clairs pour protéger les écoles exemplaires, identifier celles qui posent problème, pour garantir au public une offre de formation fiable et transparente. C'est l'ensemble des acteurs de la filière et non pas que de la formation, qui doivent s'engager avec l'État et les acteurs territoriaux selon le directeur du CNC. La Grande Fabrique de l'Image était censée en partie répondre à ce besoin d'entraide selon ses dires, mais parmi les écoles qu'elle a favorisé, le souhait de certaines, notamment Georges Méliès, était de grandir, alors même qu'on débordait déjà de diplômé-es à sa validation en 2022.

En parallèle, les premières écoles labellisées par le RECA ont été annoncées, suivi de l'évolution prévue du label. Au-delà de la clarification de l'offre de formation et de la promotion des normes d'usage positives dans les écoles, les engagements actuels tournent autour de : la transparence des informations, l'harmonisation des conditions d'inscription, d'une lutte contre les mentions trompeuses, d'actions en faveur du bien-être étudiant et d'une démarche éco-responsable des écoles.

Le label est évolutif, il va être amélioré, en ajoutant des informations pertinentes, en avançant sur les normes d'usage et amener de nouvelles contraintes, potentiellement économiques. Les Intervalles pourraient par exemple suggérer d'ajouter une transparence sur la parité au sein des écoles, chez les élèves comme chez les professeurs, de s'assurer d'avoir un extrait de casier judiciaire lors d'embauche d'intervenant-es et professeur-es, ainsi que de former le corps enseignant aux questions de prévention discriminantes, notamment VHMSS.

Le RECA reconnaît par ailleurs qu'il faudrait à terme prendre en compte le taux de changement de milieu dans la carrière (de reconversion), de diplômé-es partant à l'étranger, d'évolution de l'emploi prévu à 3-5 ans, de l'adéquation des profils sortant aux métiers en tension. Il faudrait pour cela suivre sur le long terme les diplômé-es, ce qui est coûteux et chronophage.

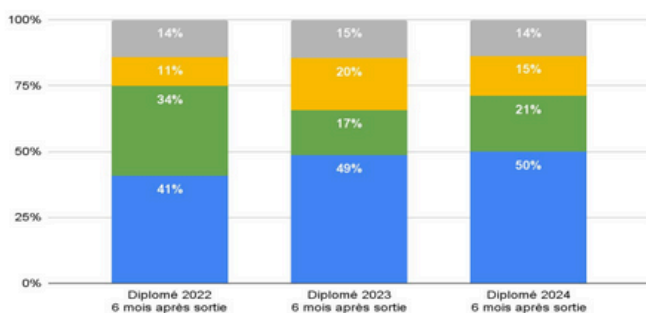
Pour le positionnement post cursus, le RECA a tenté de déterminer auprès des 19 écoles labellisées si les diplômé-es poursuivaient leurs études, trouvaient un emploi dans les métiers visés (dans ou hors industrie de l'animation, incluant ainsi les milieux du JV, VFX, live etc.), hors des métiers visés (dont sans emploi, en recherche ou dans des emplois hors secteur), et sans réponse (par transparence).

après un cursus de 3 ans

Licence / DNMADE / RNCP Niveau 5-6...



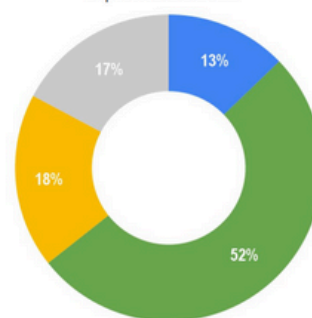
6 mois après la sortie



■ Poursuite d'études ■ Emploi dans les métiers visés ■ Hors des métiers visés ■ Sans réponse

2 ans après la sortie

Diplômé.e.s 2022



52% Dans les métiers visés dont 87% dans une entreprise de l'Image Animée et 13% dans un autre secteur

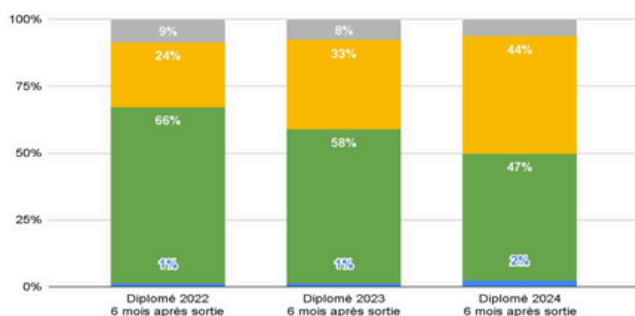
> Poursuite d'études en hausse sur les 3 dernières années.
> A 2 ans, 52% d'emploi dans les métiers visés

après un cursus de 5 ans

(Maître / RNCP Niveau 7 ...)



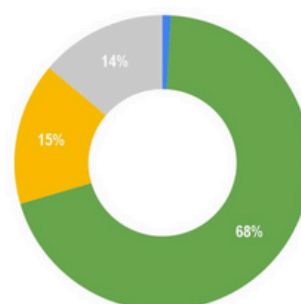
6 mois après la sortie



■ Poursuite d'études ■ Emploi dans les métiers visés ■ Hors des métiers visés ■ Sans réponse

2 ans après la sortie

Diplômé.e.s 2022



68% dans les métiers visés dont 92% dans une entreprise de l'Image Animée et 8% dans un autre secteur

> Baisse continue du taux d'emploi à 6 mois sur les 3 dernières années,
> 2 ans après leur sortie, les diplômés 2022 sont à 68% d'emploi dans les métiers visés

On aborde cependant pas l'éléphant dans la pièce : l'encadrement réel du nombre d'écoles en France. Le label du RECA est une démarche viable et qui est à saluer. Mais que fait-on des étudiant·es qui ont choisi une scolarité dans d'autres établissements ? Ne doit-on pas légiférer pour un encadrement et contrôle général des écoles privées en plus de créer un label ? Par ailleurs, ne devrait-on pas encourager et accompagner les écoles publiques, qui amènent plus de diversité dans les profils des professionnel·les ?

Les RADI RAF doivent aujourd'hui évoluer, revenir vers un modèle qui prend en compte la parole des élèves et des travailleur·euses du film d'animation, dont celle des syndicats. Il n'est plus possible d'accueillir des tables-rondes majoritairement dédiées à la promotion d'outils, de logiciels, et de quelques rapports professionnels, et durant lesquelles les questions du public sont les seuls réels espaces de débat, réduits, de l'événement. Nous espérons que les RAFIFI pourront, à termes, compléter ces rencontres et en diversifier les échanges, ou a minima proposer un espace dédié aux discussions associatives, syndicales et artistiques du milieu.

Concernant les témoignages faits sur les réseaux à propos des écoles (BalanceTonÉcoleAnim qui n'est pas nommé), le RECA a été interpellé plusieurs fois. Un webinaire a été créé en conséquence mais on notera qu'il aura fallu des multiples témoignages, dont sur l'omerta imposée par certaines écoles, pour que le RECA réagisse. Ni le suicide d'un élève à LISAA, ni la blackface d'une photo de classe retouchée dans une opération marketing à Émile Cohl, ni un procès en diffamation d'un professeur de l'EMCA n'auront par le passé amené ne serait-ce qu'un communiqué du RECA.

Le webinaire a réuni le 15 octobre 2025 12 écoles pour 2h d'échanges. Chaque école était invitée à témoigner de ce qu'elle avait vécu et des solutions à proposer. Le RECA a voulu se réaffirmer comme principal intermédiaire, pour les enseignant·es comme pour les élèves et leurs familles. Le webinaire a conclu que 2h n'était pas suffisant et a amené à la création d'un groupe de travail qui va rédiger un manifeste commun qui sera rendu public, ainsi qu' un protocole pour le contact et la médiation avec le RECA, qui pourra aller jusqu'à une exclusion temporaire ou définitive des écoles impliquées.

Plutôt de bonnes nouvelles côté écoles donc : un CNC qui semble engagé à se mobiliser sur le sujet de la trop grande quantité de formations, la labellisation du RECA qui sera amenée à aller encore plus loin que cette première phase déjà prometteuse, et une prise en compte de la parole des élèves, qui va, on l'espère, amener de vraies améliorations.